

Châteauroux, le 3 novembre 2014

L'Inspecteur d'académie, Directeur Académique
des services de l'Education nationale de l'Indre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

S/C de Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles maternelles et primaires

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

**Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
de l'Indre**

Dossier suivi par
Jean-Michel DE CECCO
Tél : 02 54 60 57 44
Fax : 02 54 60 57 48
ce.ien36mater
@ac-orleans-tours.fr

110 rue Grande
36018 Châteauroux Cedex

Objet : ***Bilan de Grande Section de maternelle***

Références

Circulaire 2002/024 du 31.01.02 (B.O. du 31.01.02)

Programme quinquennal de prévention et d'éducation (B.O. du 11.12.03)

Projet santé départemental 04/2008

Plan d'action et fiches d'accompagnement LOLF (mars 2006)

1. Centre Médical Scolaire

Le service infirmier (Mme GROUSSIN, Conseillère Technique) est à votre disposition au Centre Médical Scolaire (C.M.S.) pour les circonscriptions d'Issoudun, La Châtre, Châteauroux, Le Blanc :

Centre Médico-Scolaire de Châteauroux
1, rue de Provence
36000 Châteauroux
Tél. 02 54 34 38 77

@: ce.santescol36-medical@ac-orleans-tours.fr

2. Bilan de Santé de Grande Section



Les enfants nés en 2009 et scolarisés en classe de grande section d'école maternelle en 2014-2015 sont susceptibles de bénéficier d'un bilan de santé.

Le document « Fiche repérage enseignant » est un élément de base du bilan étalonné et comporte un item « phonologie ».

2/2

La passation individuelle de cet exercice (phonologie) vous permettra d'alerter, chaque fois que nécessaire (si le score est ≤ 6), le service de promotion de la santé en faveur des élèves et les RASED pour un avis.

Les enfants repérés (score ≤ 8) devront bénéficier d'une intensification de l'entraînement phonologique.

A l'issue des séquences, un contrôle de score sera établi. Il sera pour vous un outil d'évaluation pour une aide éventuelle dans le cadre des APC et un élément de dialogue avec les parents.

Les conseillers pédagogiques des circonscriptions seront vos référents privilégiés dans la mise en place de cet objectif. Par ailleurs, des ressources pédagogiques et des aides seront disponibles sur le site départemental du pôle Maternelle 36 à l'adresse suivante :

<http://groupes-premier-degre-36.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique45>

La fiche « repérage enseignant » et la fiche « reproduction de figures » doivent être retournées dûment remplies au CMS avant vendredi 12 décembre 2014.

Les résultats dans le domaine de la phonologie et pour la reproduction de figures doivent être envoyés obligatoirement avant vendredi 12 décembre 2014 à l'aide du tableau excel disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://groupes-premier-degre-36.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article58>

Le fichier excel sera transmis à l'animateur TICE de votre circonscription avec les items de la santé scolaire qui se situent à la fin du tableau du fichier (items 63 à 84).

Les équipes qui le souhaitent peuvent aussi compléter l'ensemble du tableau pour évaluer le langage oral sur le même fichier. Cela permettra de recueillir les résultats au niveau départemental pour établir un échantillon.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à l'utilisation systématique des documents en pièce jointe.

Pierre-François GACHET

PJ

1. Fiche reproduction de figure (perception visuelle)
2. Fiche repérage enseignant version corrigée BSEDS III
3. Document repérage enseignant 2014-2015
4. Fiche conscience phonologique